



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 18 novembre 2024

L'An deux mil vingt-quatre, le 18 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de PULNOY étant assemblé en session

ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Marc OGIEZ.

Étaient présents :

Mmes et MM. OGIEZ JEANDEL HOUDRY CASTELA BADER ANDRE MASSON N. JACOB DANNEBEY C. JACOB WERHLEN. MATHIS SCHIEL DENIS DEMARNE BABIN ENEL BEN ISMAIL DEVITERNE D. ZIETERSKI PERROLLAZ

Absents excusés :

- J. DEHAYE a donné pouvoir à N. JACOB
- C. FRANCHE a donné pouvoir à A. CASTELA
- C. SIMEANT a donné pouvoir à N. HOUDRY
- R. CORBERAND a donné pouvoir à B. JEANDEL
- L. ZIETERSKI a donné pouvoir à D. ZIETERSKI

Absente:

S. DUSSIAUX

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Dominique DEVITERNE, ayant obtenu la majorité de suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

____OBJET___ Décision Modificative n°2

Nomenclature ACTES: 7.1 FINANCES LOCALES-Décisions budgétaires

Nombre de Conseillers :

en exercice: 27

présents : 21 votants : 26 pour : 26 contre : 0

abstention: 0

Rapporteur: N. HOUDRY

Délibération

Vu l'avis des Commissions en date du 5 novembre 2024,

Le Conseil Municipal accepte la décision modificative n°2 de l'exercice 2024, suivant le tableau joint, et d'autoriser le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section, à l'exclusion des dépenses de personnel et dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

FONCTIONNEMENT DEPENSES						
Chapitre	Opération	Libellé	Service	Foncti on	Montant	Observations
011 - 6184		Versement à des organismes de formation	ECOLES	213	5 011,50 €	Facture frais d'apprentissage 2019-2020
012 - 64131		Personnel non titulaire		020	-5 011,50 €	
		TOTAL			0,00€	
		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNNENT			0,00€	

<u>민</u> : Facture

Le Maire certifie que la liste de délibérations de cette délibération a été publiée sur le site internet de la Mairie le 22/11/2024 et que la convocation a été__faite_

e Maire

12/11/2024.

POUR COPIE CONFORME PULNOY, le 19 novembre 2024 Le Maire,

Marc OGIEZ